piration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour insertions subséquentes. Le carré est de dix-sept lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sers pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés. On prend des abonnemens à l'année, pour

publier les avis, à des prix roisonnables. Aucun abonnement pour la campagne ne sera recu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

COUR DES PREUVES.

PAROISSE ST. BERNARD. E vendredi 15 avril prochain, il sera procédé par le juge soussigné ex-officio, sur les lieux et à midi précis, à la vente publique et à l'enchère, des biens dépendans de la succession de feu M. Joseph Amédée Reggio, situés en la paroisse St. Bernard à la Terre aux Bœufs, consis-

UNE HABITATION établie en sucrerie, mesurant environ vingt arpeus de face sur chaque bord du Bayou aux Bœufs, sur une profondeur de quarante arpens de chaque côte du dit bayou, borné par le haut par les terres de la veuve Nullez et par en bas par celles de Francisco Alfonso; vingt-quatre Esclaves dont vingtdeux hommes, une négresse et son enfant d'un nn. 14 Chevaux de tire. 53 paires de Bœufs de tire, 5 Vaches et leurs suivants, et les instru-

2º. UNE TERRE de 123 arpens environ de face, connue sous le nom d'ile Walez prope à faire une vacherie, et sur laure. vingtaine de bêtes à cornes, à que la une en con de l'habitation principale.

CONDITIONS DE LA VENTE. La sucrerie, les esclaves et animaux en un seul et même lot, à un, deux, trois et quatre ans de terme, et l'île à un et deux ans de terme, le tout en billets par coupons et endossés à la satisfaction des intéressés, et hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente et passés par M. Charles Jannin, notaire à la Nile. Orléans. d'hypothèque aux frais des acquereurs seront

Paroisse St. Bernard, 21 mars 1831.

FAGOT, juge. 23 mars-21 EN débarquement, 400 barits Farine super-fine, 500 barits Porc prime, 18 boucauts

iambon, à vendre par SAM. C. BELL. 17 mars

40 CAISSES Blanc de baleine de qualité supérieure, reçues par le navire Hewes, et dre per STETSON & AVERY. à vendre per

21 caisses Blanc de baleine; 56 demi caisses Chocolat, en débarquement et à vendre par mars. STETSON & AVERY. 23 m ars. DEIGNES d'écailles ornes, constamment à vendre au magasin de variétés et de Pei-B. REES.

No. 10, rue de Chartres. 13 caisses de placage d'acajon, à vendre bon compte, pour clore les ventes, si l'on a'adresse immédiatement à

B. REES. No. 10, rue de Chartres

BILLET TROUVÉ.

L'E soussigné ayant arrêté, il y a près d'un mois, d'un esclave, un BILLET de Banque d'une forte somme, prie la personne à qui il ap- (pour un des ports du nord. S'adresser à partient de se présenter, prouver sa propriete, payer les frais du présent avis et reprendre ledit GABAROČHE Fils. Coin des rues Royale et d'Orleans.

18 mars-4, en 10j

signé a constamment en vente du Tabac ou passage, s'adresser au capitaine à be Macouba, rappé, et du Tabac écossais qu'il recoit directement de la manufacture. B. REES,

No. 10, rue de Chartres 17 février 1000 Livres de CHOCOLAT de Cadix en débarquement du navire Sarah, venant de Gibraltar, et à vendre par P. Oriol & co. pharmaciens, encoignure des rues Dumaine et

A VIS.—Des avances sont offertes aux habi-tans qui désirent expédier leurs sucres au ord. S'adresser à

J. MAGER. 26 nov 9,000 Cigarres mélés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à ven-B. REES,

Rue de Chartres, No. 10. OUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nile .- Orléans, 1er. Mars 1831resent Thon. James Pitot-Samuel Paxton contre ses créanciers et les créanciers de Samuel Parton & Co .- La cession des biens du petitionnaire étant acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, not. pub., le 4 Avril 1831, afin de déliberer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demcurent suspendues. Et il est de plus ordonné, que Thomas F. M. Caleb soit nominé pour représenter les créanciers absents

Je certifie l'ordre ci-destans THOS. S. KE

2 mars-12 3ps INE dame Française dé sirerait trouver à s'employer dans une famil 'e comme institutrice, en ville ou à la campagnec; on obtiendrait tous les renseignemens satisfais unts à son égard, en s'adressant chez M. Zénon ('avelier, rue Royala. entre Touleuse et St Pierr e. 20 jan-{F

Café Tricolore. LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitués de cet Etablisseme et et à Mrs. les habitants de la campagne, qu'ils ont ouvert un RESTAURANT, dans ce café, 1 ue d'Orleans, vis-à-vis le Theâtre, en outre de la Table d'hôte qu'ils tiennent au premier étage, et qui est servie à 3 heures un quart precises. Le

service de la table ne laissera rien : désirer pour la propreté et la délicatesse des m ets. On trouvera toujours à la buvet le, des bayaroises au lait et du vin chaud. Le s dames qui assistent su spectacle pourront fair e demander au dit établissement toute espèce de rafraichissements; elles seront servies avec diligence et

Ils ont aussi des salons particulier :.

PLUMARD & CHERI. Auguste Boutele up.

COIFFEUR DE PARIS, arrive et en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 241, entre les qu'il s'est lond dans une presse à coton, ou qu'il rues Ste, Anne et Dumaine, où il offr e ses servi- travaille au faubourg Marigny. ces dans sa profession. Il fera tout c e qui dépenara de lui pour mériter la confiame e des personnes qui lui seront l'honneur de la faire de- tre. mander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TO UPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi q ue toutes sortes de parfumeries.

Pour Louisville, Cincinnati et Pittsbourg. Le bateau-à-vapeur fin marcheur, HURON, capi-

majeur partie de son charge-Aucun abonnement ne sermarrêté, à moins ment engagée, et allant à bord, partira sous peuque les arrerages ne soient payes, et à moins Pour quelques tonneaux de frêt ou pour passage, que celui qui voudra suspendre son abonnement, ayant de beaux imménagemens, tant dans la n'en ait fait connaître son intention, par cerit au chambre que sur le pont, s'addresser à bord, ou bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'exrue de la Nile. Levée, No. 13

POUR BOSTON. Le brick chevillé en cuivre FLOYD, capitaire Dennett, a besoin de 75 balles coton sur le pont. S'adresser à bord, ou à 26 mars. STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK, Le navire fin voilier CHANCEL-LOR, capt. Bradley; il peut prendre encore l'équivalent de 30 balles de coton et rece-Le navire fin voilier CHANCEL voir quelques passagers s'il s'en présente immé-LINCOLN & GREEN.

A FRETER, Le navire sin voilier, GEORGES, A 1, capitaine Fales. S'adresser à W.M. G. HEWES, 26 mars no. 9, rue du Camp.

A FRETER,
La belle goëlette WILLIAMHENRY, du port de 121 tonneaux, et pouvant recevoir 200 bou auts de sucre. Elle est en état de prendre mer immédiatement. Paur plus amples informations, s'adresser à bord

J. W. ZACHARIE & Co.

POUR LIVERPOOL.
On peut prendre environ 75 balles co-On peut prendre environ 75 balles co-ton sur le pont du beau brick [A. I.] quament du brick Gem, en face de la Douane, et à vendre par CONGRESS, s'adresser à 26 mars. W. G. HEWES.

POUR KINGSTON (JAMATQUE,) La belle goeieue La belle goëlette SWAIN, capit ge, partira pour le dit port dans quelques jours. Pour passage sculement, s'adresser au capitaine, à bard, vis-a-vis la rue Bienville, ou à 26 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

For B design. Leb marik fin voilier ELIZA, capt. Palmer, a et une partie de sa cargaison engagée, partira sons peu. Pour fret ou pa-sage, s'adresser à bord, ou à STETSON & AVERY.

PARA TAMPICO,
La goleta mejicake AULINA
su capitan Ramon Palome, admite carga pasageros. Acudir al capitan abordo ó a 25 de marzo TUYES Y Comp .

A FRETER, Le navire HENRY TUCKE, enrégistré A 1, capitaine Bliss, peut prenre 1350 balles de coton. S'adresser à LINCOLN & GREEN.

POUR MATAMOROS .- (Par la rivière.)

J. W. Z.1CHARIL & Co. POUR BOSTON. pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à été dehvres. A. GURNEY, bord, ou à

21 mars. rue Gravier, no. 62. POUR CHARLESTON. POUR CHARLESTON,
Le brick A I, ENTERPRIZE,
capitaine M. Luen, a besoin de 100 barils pour compléter son chargement. Pour frèt ou passage, s'adresser à

WM. G. HEWES, No. 9, rue du Camp.

W. G. HEWES, 10 mars. LES GOELETTES
ALIGATOR et EUGENIE feront régulièrement, chaque semaine, le voyage TABAC à priser de Woodward .- Le sous- du Bassin à Madisonville et Covington, pour fret

> LEFEBVRE & DUREL. au Bassin. POUR CHARLESTON. On a besoin de l'équivalent de 3 à 100 barils, pour compléter le charge-

ment d'une goëlette fine voilière. S'adresser à STETSON & AVERY, No. 27, rue du Camp

\$20 DE RECOMPENSE. Parti marron de chez le d'environ trente trois ans, taille de 5 pieds 10 pouces, boiteux de la hanche droite, nais marchant fort vite, et ne parlant qu'anglais. Au moment de sa fuite, il avait un pantalon de

cotonnade et un gilet de fil. On suppose qu'il se tient dars le faubourg supérieur.-Les capitaines de bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de n'employer ni de ne recéler le dit esclave, sous peine d'être poursuiris selon la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque lo gera le dit esclave dans la geole de la Nelle.-Orléans. J. W. ZACHARIE & CO.,

30 mars Rue Bienville, no. 74 10 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le and, danie le 14 courant. non cosse la marée CHAR-39 aus, tadie de a pieds 6 pon-ces, (mesure americaine), d'or-dinaire bien mise; très-intelli-Total Language Conviron 28 à gente. la figure tachetée de rousseurs, les cheveux très-crépus, nyant une dent de devant gatée, et parlant Français, Anglais et Espagnol. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la conduira chez son

maître ou la logera dans une des geoles de cet Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point donner asyle à la dite mulà tresse, sous peine d'être poursuivis selon la loi. 29 mars—7. 3ps CESAR MARTIN.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

\$10 DE RÉCOMPENSE. EST parti marron depuis , le premier janvier, le nègre américain nommé JOHN. appartenant à monsieur D'Huart, habitant l'autre bord du fleuve, en face de la ville. Il

était vêtu lors de son départ d'une longue redingote de castorine de couleur brupe. Ce nègre été acheté il y a six mois, de monsieur Comb, il est très connu en ville comme marchand de lait; il a le teint assez clair, la voix faible et flûtée, les cheveux très touflus, le nez écrasé vers so La présente récompense sera donnée à qui-

conque le conduira à la gcole ou chez son mat-19 mars-6, 3ps.

E. D'HUART. A VIS—Les contribuables de la Paroisse d'Or-léans sont prévenus que la collecte des taxes

| FUTAILLES EN BOTTES.—129 Botte-N. B. Il donne des leçons de coissur et prend d'Etat pour l'année 1830 commencera le 11 A-F. GARDERE,

A VIS est par le présent donné, que les souscriptions au fonds de la Banque de la Cité de la Nile.-Orléans seront reçues par les sous marcheur, HURON, capi-naine O. Maynard, ayant la signés, Directeurs de la dite Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pen dant vingt jours consécutifs, (les dimanches exceptés,) commençant le samedi 19 mars et finissant le lundi 11 avril 1831, au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisse du Lac Pontchartrain, rue Royale, No. 83, à la Nlle.

Stebbins Fisk, George Eustis, Nath. Cox. François Gardère, Martin Duralde. James P. Fréret. John A. Merle, Joseph Lallande. Jean A. Bordier, Antoine Cruzat, A. G. Wallace, D. G. Borduzat. 19 mars—20

gistres pour recevoir les souscriptions destinées à former le capital de la Société de Can: et de Banque de la Nile.-Orléans, seront ouverts sous la direction des commissaires soussignés dans le bureau occupé ci-devant par la Compagnie d'Assurances des Négociants, au coin des rues Royale et de la Douane, le lundi 21 du courant; les dits régistres resteront ouverts pendant dix jours (les dimanches non compris), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

SAMUEL LIVERMORE. D. F. BURTHE. MAUNSEL WHITE. JAMES FOSTER, junior.

10 mars-{(F MAQUEREAUX, Morue et Harengs.— 300 barils maquereaux, 50 demi do. dito, 200 caisses morue, 200 do. harengs, en débar-

MARCHANDISES AMERICAINES-PAPIER A ENVELOPPE, &c.-2 balles Coton à drap écru 4-4 de qualité supé ricure; 450 rames Papier à envelope ; 100 barils Maquereaux No.3, en debarquement du brick

8 bts. et 31 barils jambon. 18 bts. plats cotes. A vendre par

es de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après. Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près

e la prison, No. 64. La belle et spacieuse goëlette mexicai-ne ALERTO, doublee et chevillée regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprempra en cuivre : elle ne tire que 44 pieds d'eau, et est à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du en tout disposée pour le commerce. Pour fret, paiement convenu ait eté effectue. N'etant droit de se faire payer en justice, plusieurs per-

> Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma d'un mal qui lui ctait venu dans un a il, dans

DEMANDE.—On demande un bon Il y avait environ trois mois que mon jeune bâtiment capable de prendre 900 balles nêgre, nomme Charles, avait un œil affecte et Il y avait environ trois mois que annu progre, nommé Charles, avait un oril affecte et je craignais qu'il ne perdit entrérement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo ctart possesseur d'un remède pour les yeux ; je fis appeler ce mondre de ce par l'hon. G. Pre al, juge consciller de la cour de cite, j'exposerm en vente mardi 26 Rue du Camp, no. 9. d'un remède pour les yeux : je fis appeler ce montement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son wil.

BELEFINE BARDOBLE. Nouvelle-Orleans, 7 fevrier 1831. m'incommodait tellement que je ne pouvais plu ANTOINE SEDANO.

trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'age mannequin et son contenu, et divers ustensiles en de 34 ans) qui en était très incommode depuis fer-blanc. plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanement ; il a été depuis expose soussigné, samedi dernier au feu et à différents travaux sans se ressentir

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traite le

Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830. AUGUSTINE PAIRET. yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830. PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans

la liberté de faire connaître au public si vous le ladie,) toute la confiance que l'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

ALFRED McCARTY. Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830. ing années mes yeux étaient affectés. 6 janv. -- 3m JEAN LOUIS MICHEL

bâtons, Magnésie calcinée, Pillules bleues de Mass, Poudres de Seidlitz, et Bouteilles pour vin de madère; en débarquement du navire

Encoignure Royale et Douane, 400 BARILLETS GRAISSE, 100 barils Bœuf prime, 100 demi-barils Bœuf du Missouri pour les familles, à vendre par STETSON et AVERY.

nièvre au Cygne et à l'Ancre, à vendre par J. W. ZACHARIE & co. FIGUES DE SMYRNE. 1000 Grapes Figues de Smyine fraîches, en bon état, ayant droit à la remise des

droits, en débarquement du brick Congress, à STETSON & AVERY. de Futailles à Sirop en bon état, à vendre i bon marché, livrable sur la levée.

LINCOLN & GREEN.

9 mers

VENTES PAR LE MARSHAL.

G. Dorsey contre C. Clark & Co. N vertu d'un writ d'alias pluries, fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 2 de mai prochain, à midi, à la Hourse, un Nègre nomme Lausen, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal.

Alex. La Branche contre François Pascal. conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente samedi 9 d'avril prochain, au l'rincipal, à 4 heures de l'après-midi, quatre colonnes de lits, une barrique de vin, un lot de barils de farine, un sac de bouchons. 16 carafes, une caisse de suif. 41 de bouchons, 16 carafes, une caisse de suif, 41 bouteilles de vin muscat, une puire de balances, leux caisses savon, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal A. Abat rs. W. Hall.

des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre, situé dans le faubourg Annonciation, désigné par le no. 5 dans l'îlet no. 60, formant l'encoignure des rues des Magasin et Orange, ayant 60 pieds de face sur la première et 120 pieds de face sur la seconde, avec les édifices qui s'y trouvent. Un autre Lot de Terre, situé dans le même ilet, no. 60, désigné par le no. 4, mesurant 60 pieds de face (mesure française) dans la rue des Magasia, sur 120 pieds de profondeur, borne d'un côte par le no. 5, et dans la profon-deur par le no. 6, saisis dans l'affaire ci-dessus. 26 mars I. DAU SOY, marshal.

Daniel Mulloney, rs. Peter Blanchard. N vertu d'un writ de fieri facias, à moi adres-se par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, mardi, 12 avril, au Prinripal, à 4 heures p. m., miroirs, tables, lampes, Sc. saisis dans l'affaire ci-dessus.

26 mars.

L. DAUNOY, marshal.

A. Ros vs. Honore Besson. E'N vertu d'un writ de fieri facias, à moi adres-se par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, exposerait en vente, lundi 4 avril, à 4 heures. au Principal, divers articles, meubles, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshat.

F. Proctor, vs. John Fetter. EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, jure conseiller, j'exposerai en vente, lundi 4 avril à midi, à la bour-se, un cheval et un dray no. 812, saisis dans l'affaire ci-dessus. 26 mars

L. DAUNOY, marshal. A. M. Buchangu contre Marie Thérèse, f. c. l. IS N vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le 21 avril prochain, à midi, au Cafe de la Bourse, un Lot de Terre et les édifices qui s'y trouvent, situe au faubourg de La Coure, et désigne par le No. 11, dans l'ilet No. 55, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, plus ou moins ;

saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marsha 22 mars R. Ball & co. reele capit. Igracio de la goëlette

Sun et ses proprietaires. En vertu d'un writ de fieri facins, à Sun et ses propriquaires. En vertu d'un writ de fieri-facias, à moi adressé par l'hop. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en venie, samedi 9 avril prochain, a imidi, a la Bourse la goelette Sun, Le navire (A. I.) SOUTH BOSpour lui frustrer ce qui lui est justement du. Il procuam, a mont a general de la pour lui frustrer ce qui lui est justement du. Il ses agres, appareaux et ameublemens, saisis dans procuam, a mont a general de la publicra sous peu d'autres certificats qui lui ont l'athaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal. 8 mars.

Phoque & Le Bern rs. Attr. Mohère, f. d. c. l. fille Marie-Louise, agec de 11 ans, qui souffrait N vertu d'un writ et un alias fieri facias, à d'un mal qui lui ctait venu dans un cell, dans son c'est manifestee, et en preuve de la cure, je Vente, lundi 11 avril prochain a midi, à la Bour se, une mulatresse nommee Betzy, saisie dans Faffaire ci-dessus.
S. mars.
L. DAUNOY, marshal.

lides Bearing contre Jos Braund, la gorbette

avril prochain, à midi, au cate de Hewlett, La goel ste BASILIQUE, avec faire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal

J. Berogheno contre Denni. EN vertud'un writ de fieri facias, à moi adres-se par l'hon G. Preval, juge conseiller, j'exposerni en vente, jeudi 7 avril prochain, à 4 heures, au Principal, un bassin ch cuivre, une cane vette, une paire de balances avec les poids, un Je certifie que M. Jean R. ale a gueri en mortier en pierre, une grave en fer-blanc, un

> 28 mars L. DAUNOY, marshal. AN PERLI

E docteur A. L. PLOUGII, chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nile.-Orléans, etait affligé depuis un mois ; il avait presque propose de pranquer la perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement DENTAIRE dans toutes ses branches. Il se guéri. cront de leur confiance et le feront appeler. AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traite mes vent donner témoignage de son habileté dans son art, il citera les suivantes :

"J'atteste, d'après l'experience que j'en ai faite moi-même, l'habilete du Dr. Plough comme dentiste. J. Q. ADAMS, Ex-Président des E.-U.

L'hon, S. Van-Ranssaeler, à Albany, N. Y L'hon, Benjamin Pickman, à Salem, Mass. Le Très Rev. évêque Fenruck, à Boston, M Le Rev. Gardner Spring, à New-York. Le Rev. Dr. Broadhead, Le Rev. G. F. Schroeder, J. K. Rogers, M. D. Pierre T. Forrestier, M. D.

Philippe Milldollam, A. D. président et rec-cur-général de l'institution de New-Brunswick, ans le New-Jersey. Le Rév. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M. R. M. Patterson, M. D. de l'Université de la

G. G. Cogswell, président de l'institution de Roundhill, Mass. Le Rev. C. Colton, & Mount-Pleasant, Mas. Le Rev. Dr. Johnston, a Cincinnati, Ohio. Le Rév. David Root, do. do.

CHANGEMENT DE DOMICILE. LE Dr. PLOUGH, chirurgien dentiste, a Thonneur de prévenir le public, qu'il a transporté son domicile dans la maison de Mme. La conture, rue Royale, no. 140, où il continuera l'exercer sa profession.

Il se rendra chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. [29 m. ()

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Mardi 22 Mars 1831 .- Présent l'hon. James Pitot .-Mathieu de Pinta contre leurs créanciers .- Sur motion de Mr. John Culbertson, et sur l'enregis-trement du tableau de distribution du syndic dans cotte affaire, il est ordonné par la cour que 17 mars J. MAGER. motion de Mr. John Culbertson, et sur l'enrégis. Célery, &c. dans cette affaire, il est ordonne par la cour que les créanciers desdits involvables, et toutes personnes intéressées nient à déduire, d'ici au 6 brick Henry, à vendre par J.W. ZACHARIE & Co. quelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et approuvé, et l'argent en possession des syndic distribué conformément, aux créanciers.

AVIS.

ATTENDU que Hubert Treille, shériff et collecteur des taxes de la paroisse de l'Ascension, s'est adressé à moi, demandant que deux effets souscrits par lui, conjointement avec Antoine Peytavin et Pierre Arrieux, ses cautions, la 5 aput 1826, le premier pour la somme de six mile piastres et le second pour la somme de chaq-mille-cent-vines cinq piastres; que les ef-fets souscrits par lui-conjointement avec ses cau tions, Ant. Peytavin et Beptiste Molbre, le pre-N vertu d'un writ d'alias pluries fieri facias uons, Ant. Peytavin et Baptiste Molbre, le pre-mier comme, Shériff, pour la somme de six mille à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge piastres, ta le second comme collecteur des tasamedi 9 d'avril prochain, au Principal, à 4 heu- xes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois tiste Molbère, collecteur des taxes, nour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixanteet-quinze cents, le 17 janvier 1828; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Landry et Baptiste Mollère, le premier N vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 25 avril prochain, à midi, à la Bourse, encoignure le-vingt-trois piastres et voixante-et-quinze cents, e-fevrier 1829, et le dernier comme collecteur des taxes, pour la somme de six mille-trois-centsoixante-huit piastres, le 11 janvier 1830, soient cancellés, rayés et annulés, aussi bien que les

hypothèques qui en résultent : Avis est par le présent donné à tous ceux qui sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingtdix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits effets et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas rayés et annulés. Donné sous ma main et le sceau de l'état.

à la Nouvelle-Orléans le 20 16 18. 1831. et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année. à la Nouvelle-Orléans le 28 février A. B. ROMAN.

Par le gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN, 7 mars-30 Secrétaire d'Etat.

A Trendu que Louis Daunoy, de la Nile.-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointe ment avec Prosper Marigny et Eugène Macarty, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827 ; le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guérin, ses cautions, pour la fi-dèle exécution de ses devoirs comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829 : le troisième sonscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis, sa caution, le 21 soût 1829, aux mêmes fins que les deux précédents, soient concellés, rayés et annullés, ainsi que les hypothè-

ques qui en résultent : Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas ravées et annulées.

Donne à la Nouvelle-Orleans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil-huit cent-trenteun et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquiéme année. A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN, 4 Mars-30 Secrétaire d' Etat.

AVIS. ATTENDU que A. Longer s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite comme sécurité, conjointement avec J. F. Bargas, comme peseur de coton pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le 14ème, jour de juillet 1829, et l'hypothèque qui en résulte, soient

leves et annulés : Ces presentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par ecrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas levée et ampulee. Donne à la Nouvelle-Orleans, sous ma signa-

année. A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur, GEO. A. WAGGAMAN. 17 mars-30 Secritaire d' Etat.



RES positivement les dix derniers jours de cette exhibition dans cette ville. M. Cors profite de cette occasion pour ar noncer à ses amis et au public, que son exhibition des grands Serpents, Caméléons, &c. maintenant ouverte à l'encoignure des rues Conti et



VENDRE par Madame Ve. YVES LE A BLANC, graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit :

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis ro-Le Rev. James Walker, a Charlestown, Mas. ses saimonés, raves longues roses, épinarda, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, sulsifix, bêtes ou curdes du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette chambre, rue Royale, No. 40. 22 mars—1m cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde. cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, aspergea, tomates, piments donx, &c. &c.

ler. fév. AUX TENEURS D'AUBERGES & DE

CAFES.

LE soussigné offre à vendre quelques Pompes pour tirer la bierre, reçues tout résemment des fabricans Messrs. Ewbank & Wittingham de New-York; et que l'on peut voir en s'adres-

Au Magasin de Graines, rue Royale, No. 55. Nota. Il tient un assortiment de Légumes 575 barillets clous assortis, pour la soupe, soit en nature soit en poudre, savoir: Sauge, Marjollaine, Thym. Graines de 100 pièces toile écossaise, 22 mars.

J.W. ZACHARIE & Co. MOUCHOIRS de Madras—2 mailes reçues

magasin, superbes madras, à vendre par WILLIAM G. HEWES. 9 février No. 9, rue du Camp,

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

GEME. CLASSE DE 1831. Le tirage aura lieu le Samedi 9 d'Avril. **GROS LOT** 10,000 Piastres!!!! 1 LOT DE \$ 3,000 \$ 3,000 1,500 1,500 66 1,000 1,000 66 623 623 66 3,000 66 800 1,800 R " 200 1,200 156 " 50 7,800 20 3,180 624 66

44 7800 66 31,200 PRIX DES BILLETS BILLETS ENTIERS \$ 4 Demi Billet 2 QUARTS DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES: demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET. Directeur.

CHAISES FINES & COMMUNES LE soussigné vient de re-cevoir du Nord, un joli assortiment de chaises fines. empaillées, et dito communes en bois, fortement construites, qu'il offre à vendre 🎍 à très-bon marché. J. ROUSSEAU,

4.999

Ebéniste, No. 148, rue de Chartres 29 mars-6 entre Toulouse et St.-Louis. TUS DE CITRON FRAIS-Le soussigné offre à vendre, soit par baril, soit par quanti-té de 59 barils, du Jus de Citron frais de qualité supérieure, reçu directement de la Havane. S'adresser à WM. SMITH. Au magasin de Craines, rue Royale, No.

55, Où l'on trouvers tonjours un assortiment de Confitures de la Havane. GRAINES DE JARDINAGE Fraiches. Nouvellement reçues et à vendre au magasin

Smith, Rue Royale, No 55, au magasin de graines, entre les rues Dienville et de la Douane. LE soussigne a recu récemment, par presque tous les paquebots de New-York, un approvisionnement complet de

GRAINES DE JARDINAGE TRES FRAICEES (de la recolte de 1830,) Comprenant toutes les sortes de graines les plus

recherchees. Le soussigné ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des pro-ductions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui seront faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considerable, soit par livres, suit par petits paquets en douzaines ou centaines. ctiquetes en Français et en Anglais, et prépares pour les magasins de détail de la campagne. On pourra se procurer un catalogue en s'a-

lressant au magasin du soussigne.

Wm. SMITH. Au magasin de graines, rue Royale, No 55. CHIRCRGIE DENTAIRE. M. J. FONTANGES ayant change de do-micile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que

sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine. Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les profeseurs les plus distingués de Paris. il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familiere.

COUR DES PREUVES.

Vente par le Régister des Testamens. JEUDIT Avril 1831. jexposerai en vente à la ture et le sceau de l'Etat, le qua-torzième jour de mars mil-huit-cent-trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième

Bourse, à mili, pour le compte de la sion de feu Charlotte Morand f. de c. proprietés et esclaves ci après: Savoir: ESCLAVES— Marianne, négresse âgée d'environ Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Charlotte Morand f. de c. 1.-les Marianne, negresse agée d'environ 40 ans, ruisinière, bonne domestique, et son enfant Co-

rine, d'environ 9 ans.

Sophic, agée de 12 ans, enfant de Mariane, avant la hanche dérangée. Lisa, agee d'environ 11 ans, fille de Marianne. Pierre, agé d'environ 16 ans, domestique de

naison, bon sujet, fils de Marianne. PROPRIÉTES FONCIERES --Une portion de terrain située rue Dauphine entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant 35 pieds de face et environ 60 pieds de profondeur, evec les édifices qui sont dessus. Une portion de terrain ci-dessus décrite ayant

30 pieds de face à la rue Dauphine et 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus. CONDITIONS:-Les esclaves à 6 et 12 moins de crédit, et les propriétes foncières à comptant et le reste papable en 3 termes égaux à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés a satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par L. Féraud, Not. Pub. 5 mars-4 lps. LES soussignés ont reçu par le Bolivar et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés. Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque.

Essence éthérée balsamique.

Toni-purgatif; Grains de santé du Dr. Frank; Purgatif de le Roy, par Cottin; Vomi purgatif ditto. Elixir anti-glaireux de Guillée Pate pectoral balsamique de Regnauld. Acide prussique médicinale. Acetate de Morphine : Chlorure d'or. Emetine; Gentianive; Piperine; Brucine. Delphine; Strygnime; Veratrine; Lupuline. Zode : Hydriodate de potasse. Acetate de potasse ; Tartrite de potasse et mercure; Acetate de mercure; Sulphate de quinine; Tridace; Sulphate de Morphine.

Racine de valancia : do. de guimauve, trèsbelle; do. pireltine; do. consoude. Ecorce de racine de grenadier. Fleurs de guimeuve; Extrait d'Aconite; Hynsciame; Belladone; Noix vomique. Ratanhia; Sirop pectoral de Lamoureux.

Régénérateur universel. &c. &c. F ORIOL & Co. Rues Dumaine et Condé.

ES soussignes offrent à ven ment du navire Zilia ven 10 paniers de 60 bonteilles un constant de de la constant 20 caisses de 12 do. vin rouge, 10 do. de 12 do. vin blanc d'anis. 9 fev PERRET & CHARBONNET.

LES soussignés offrent à vendre. 20 quarts de barrique vieux Madère, do. do. Malaga doux, 18 do. do. vin de mérise, 200 pièces toile d'emballage. 200 rouleaux corde du Kentucky. 17 mars

SAM. C. BELL. JAMBONS-2000 jambons et épaules fumés, de très bonne qualité, à vendre par 24 mars. STETSON & AVERY.

HABILLEMENS D'ETE'. No. 86, rue de la Levée, pas le brick William Henry, et 4 dito en la soussigné vient de recevoir par le natire la sin, superbes madras, à vendre par l'Illinois, de New-Yerk, un envoi d'habille

mens d'été, et des bottes fines, en maroquin &c.
25 mars MALCOLM M'CALLUM.

14 dec. -6m. 8 mars-6

Trésorier de l'Etat.

A VIS est par le présent donné, que des re BEVERLEY CHEW.

ARCHIBALD R. TAYLOR. CHARLES GÉNOIS.

A. GURNEY, 62, rue Gravie

Smyrna, et à vendre par STETSON & AVERY. 5 mars Rue du Camp. N debarquement du bateau-à-vapeur Loui-

40 demi barils, mess-porc, qualité supérieu-470 barils porc, prime & cargo,

SAM. C. BELL. A VIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Ra-palo, annonce aux personnes qui sont affec-

Le sieur Jean Rapallo avant été indignement rompé par plusieurs personnes auxquelles il a point medecin, et n'ayant par consequent aucun sonnes auxquelles il e rendu la vue, ont en l'ingratitude de se prévaloir de cette circonstance

dix jours par le moyen de son remède. la guerr- président de la cour de cité. J'exposerai

lui donne cet cerit ce jour. Nile.-Orleans, ce 17 mars 1831. 19 mars. VICTOIRE SOLFERAIN.
Nouvelle-Orleans, ce 15 mars 1831.

Je certific que M. Jean Rapallo a gue: dans un mois de temps, un des mes yeux qu travailler, mais grâce à son remêde je travaille maintenant et n'eprouve aucune affection à la Nouvelle-Orlians, ce 1er janvier 1831.

(26). l'esclave PHIL, agé de cette dite incommodité. yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se tuit affligé depuis un mois ; il avait presque

Nouvelle-Orleans, 12 Octobre 1830. Quincy, le 27 juillet 1829. MR. JN. RAPALO, Monsieur,-Il est de mon devoir de reconngître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie ta plus sensible du corps : l'ail. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (agée de 7 ans) ; et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, jugez convenable, (comme je suis certain que raucoup d'individus sont attaqués de cette ma-

Je suis avec respect, monsieur, Votre humble serviteur, Je certifie que M. Jean Rapalo m'a gueri la rue, par son traitement, dans l'espace de cinq ours. Je suis âge de 80 ans, et depuis environ

ORGE perlée, Camphre, Jus de Réglisse en John Linton, et à vendre pur JAMES S. SHAW, droguisje.

3 PIPES Eau-de-Vie de Cognac, 14 do. Ge-

Je certifie ce que dessus.
23 mars—3 2ps S. BLOSSMAN, d. gref.